



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

Réunion plénière en visioconférence 2 juillet 2020

Président	M. Michel NAGEOTTE
Présents :	MM. Michel BOURNEZ – Thierry CORROYER – Gérard GEORGES – André GIVERNET Michel MALIVERNAY – Jean-Louis MONNOT – Patrick PONSONNAILLE – Jean-Louis TRINQUESSE
Excusé :	MM. Dominique MENETTRIER – Dominique PRETOT
Assistent :	Mmes Sylvie FALLOT – Delphine SCARAMAZZA – M. Stéphane BEGEL

1–SENIORS

MASCULINS

1.1 CHAMPIONNAT NATIONAL 3 – 2020/2021

La commission prend note de la composition du groupe N3 pour la saison 2020/2021.

Gueugnon – Besançon Foot – Dijon FCO 2 – Racing Besançon – FC Sochaux Montbéliard 2 – Pontarlier – Jura Dolois – Morteau Montlebon – Montceau – IS Selongey – Valdahon Vercel - Saint Apollinaire – Grandvillars – Paron

Ce groupe a été transmis aux services des compétitions de la FFF.

1.2 CALENDRIER GENERAL SENIORS

La commission élabore le calendrier des seniors et propose au Conseil d'Administration pour validation.

1.3. DECISION COMMISSION

La commission prend connaissance de la décision de la CSROC du 18 juin 2020 concernant le dossier CS Auxonnais.

« Acte le retrait de l'appel qui avait été introduit par le club CS Auxonnais auprès de la FFF.

Acte la fin de la procédure et l'effectivité de la rétrogradation de l'équipe seniors A du club de Régional 2 à Régional 3,

Indique que l'équipe FC Sens 2 accède en Régional 2 pour la saison 2020/2021. Le club terminant 3^{ème} meilleur 3^{ème} ayant droit classé avec un quotient de 1.92 (AS Danjoutin 1.91, ACF Chalon 1.67, US Cluny 1.67, Arc les Gray 1.54. »

En conséquence, l'équipe de CS Auxonne évoluera en R3 et l'équipe du FC Sens 2 évoluera en R2 la saison 2020/2021.

1.4 CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF MDS

La commission effectue un nouveau calcul du Challenge de l'Esprit Sportifs MDS au 30/06/2020.

Tableau récapitulatif

		Retrait de point(s) appliqué au classement au 30 JUIN 2020 - Voir ANNEXE 2 (Sous réserve des procédures en cours) (avec rappel des points du classement du Challenge de l'Esprit Sportif MDS)									
Div.	Clubs	14/01	24/04	12/06	30/06						TOTAL
R1	Belfort Sud		1 (127)								1
R3	St Jean de Losne	1 (103)									1
R3	Digoin		1 (124)								1
R3	Mezéré Fesches		1 (105)								1
R3	Sennecey Grand		1 (103)								1
R3	Chatillon Colombine		12 (980)								12
R3	Arc Gray			1 (106)	5 (241)						6

En conséquence, la commission met à jour le classement du championnat R3 (voir annexe 1).

FEMININS

1.5 CALENDRIER GENERAL

La commission élabore le calendrier des compétitions féminines Seniors et Jeunes et propose au Conseil d'Administration pour validation.

1.6 – COUPE FEMININES BOURGOGNE FRANCHE COMTE 2020/2021

La commission précise que les engagements ne sont ouverts que pour les clubs participants aux championnats R1 F et R2F.

En effet, le championnat R3 F est géré par les districts à partir de cette saison.

1.7 – CHAMPIONNAT R1 F

La commission prend connaissance de la demande du club de Pontarlier de ne pas participer au championnat R1 F de la saison 2020/2021, cette équipe participera au championnat R2F.

La commission a interrogé le club de Chevremont qui ne souhaite pas également participer à ce championnat mais souhaite participer en R2F comme prévu.

Au vu des classements 2019/2020, la commission sollicite le club de Racing Besançon qui accepte de participer au championnat R1F.

La commission valide toutes ces informations.

2 – JEUNES

VALIDATION DES GROUPES JEUNES

La commission détermine les groupes des compétitions U17R, U16R2, U15R et U14R sous réserve des procédures en cours et transmet la liste au Conseil d'Administration pour validation.

CALENDRIERS JEUNES

La commission élabore le calendrier des compétitions jeunes et propose au Conseil d'Administration pour validation.

Le Président,

Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football